

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE CALAIS Délibération n°2025-024

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID: 062-216200436-20250619-D2025_24-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf juin à dix-neuf heures, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE. Maire.

Date de convocation : 12/06/2025 Membres en exercices : 19 - Présents : 15 - Nombre de suffrages : 18

<u>Présents:</u> Mme ANSEL Catherine, Mme CORDIER Odile, M. COUTURIER Stéphane, Mme DENIELE-VAMPOUILLE Nadine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, Mme DUVIVIER Chantal, M. HONVAULT Stéphane, Mme KRASINSKI Eliane, M. LASSALLE Éric, M. LEFEBVRE Pierre-Louis, M. MERCIER Éric, Mme MERCIER Martine, M. PEENAERT Antoine, Mme VAMPLUS Vanessa.

Excusés: Mme BAUDART Aurélie, M. CRUSSARD Philippe, Mme SEYS Véronique, M. VASSEUR Jean-Paul.

Procurations: M. CRUSSARD a donné pouvoir à A. PEENAERT, Mme SEYS à M. LEFEBVRE, M. VASSEUR à Mme KRASINSKI.

A été nommé <u>secrétaire de séance</u> : Eliane KRASINSKI

Objet : Subvention à l'association CALAIS BMX pour la participation de l'attaquois Cyril HAULTCOEUR au Championnat de France et au Championnat du Monde de BMX

Rapporteur: Madame le Maire

Monsieur Cyril HAULTCOEUR, résident de notre commune, et membre de l'association CALAIS BMX s'est qualifié pour les Championnats de France, d'Europe et du Monde de BMX Race. Sa performance remarquable témoigne de son engagement et de son niveau sportif élevé.

La participation à ces événements nationaux et internationaux représente un coût important, en particulier en termes de déplacements. M. HAULTCOEUR a ainsi choisi de participer au Championnat du Monde à Copenhague au Danemark et au Championnat de France à Compiègne. Il recherche activement des partenariats et sponsors pour avoir les fonds nécessaires, et a sollicité la commune.

Le conseil décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association CALAIS BMX afin de soutenir la participation de M. HAULTCOEUR à ces compétitions de haut niveau.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID: 062-216200436-20250619-D2025_24-DE

M. HAULTCOEUR s'engage à faire apparaître le logo de la commune sur sa tenue officielle lors des compétitions, et à mentionner notre collectivité dans ses communications publiques, notamment sur les réseaux sociaux. Cette visibilité contribuera à promouvoir l'image de la commune dans le soutien à ses talents locaux.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Nadine DENIELE-VAMPOUILLE